

Rapport d'évaluation

**Bilan du plan d'aide à la réussite
(2000-2003)**

du Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue

Mai 2004

Commission d'évaluation de l'enseignement collégial

Québec 

Introduction

Au printemps 2000, le ministère de l'Éducation du Québec a demandé à tous les collèges d'élaborer un plan triennal d'aide à la réussite devant être implanté dès l'année scolaire 2000-2001. Ce plan devait préciser les obstacles à la réussite et à la diplomation, proposer des objectifs mesurables et prévoir les moyens à mettre en œuvre pour les atteindre. La Commission d'évaluation de l'enseignement collégial a déjà évalué la qualité formelle du plan de chacun des collèges et elle a examiné le suivi que ceux-ci y ont apporté en 2001-2002. Elle évalue maintenant l'efficacité de chacun de ces plans d'aide à la réussite.

Lors de sa réunion tenue le 20 mai 2004, la Commission a évalué le bilan que le Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue a dressé de l'application de son plan d'aide à la réussite. Elle a accordé une importance particulière aux indicateurs de réussite, à la mise en œuvre du plan et à l'efficacité des mesures d'aide.

La Commission expose ci-après son analyse du rapport du plan d'aide à la réussite du Collège et formule, au besoin, des suggestions et des recommandations dans le but de l'aider dans la production de son prochain plan.

Les indicateurs de réussite

Les données sur les indicateurs de réussite proviennent des statistiques du ministère de l'Éducation. Elles concernent la réussite des cours en première session, la réinscription au troisième trimestre et la diplomation et elles portent sur les cohortes des nouveaux inscrits à chaque session d'automne. Les statistiques relatives à la réinscription et à la diplomation incluent tous les élèves du Collège d'une même cohorte, que ceux-ci aient poursuivi ou non leurs études dans le même programme ou dans le même établissement. Les cohortes analysées pour la réussite des cours au premier trimestre sont celles de 1998 à 2002, alors que la réinscription au troisième trimestre est étudiée pour les cohortes de 1998 à 2001. L'examen des taux de diplomation couvre les cohortes de 1994 à 2000, selon les secteurs et la durée d'observation. Dans tous les cas, les deux premières cohortes servent de point de référence car elles ne comptent aucun élève ayant pu être touché par le plan d'aide à la réussite, alors que les cohortes suivantes sont composées d'élèves susceptibles d'avoir été rejoints par les mesures du plan.

Le Collège devait analyser l'évolution des indicateurs de réussite et de persévérance en relation avec les cibles qu'il s'était fixées. Il devait aussi examiner l'évolution du taux de diplomation.

La réussite des cours en première session

Malgré des fluctuations importantes des taux de réussite, le Collège enregistre, durant les années au cours desquelles il y a eu mise en œuvre du plan de réussite, des résultats en légère progression par rapport aux années de référence. Ainsi, le taux *nul et faible* a régressé pour cette période tandis que le taux *maximal* a augmenté. L'année 2002 représente une nette amélioration pour l'ensemble des taux et il faudra attendre les prochains résultats pour savoir si le Collège continue dans cette foulée.

Ces résultats permettent au Collège de progresser vers l'atteinte de la majorité des cibles qu'il s'était fixées pour les cohortes de 2001 et de 2002; celles-ci étaient déterminées selon les taux ventilés. Dans le but d'apprécier davantage la réussite des élèves en première session, le Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue s'était également donné des objectifs supplémentaires dont le taux de réussite global des élèves ayant une moyenne générale au secondaire inférieure à 70 %. Les chiffres présentés par le Collège indiquent qu'il a atteint les cibles visées.

La réinscription au troisième trimestre

En tenant compte des deux années de référence, soit les années 1998 et 1999, on remarque que le taux de réinscription au troisième trimestre est resté le même. Si on considère les données présentées par programme, on peut faire quelques constats supplémentaires. La réinscription au troisième trimestre affiche pour l'*Électrotechnique* et l'*Informatique* des taux en progression tandis qu'elle accuse des diminutions pour les autres programmes. Selon le Collège, la diminution enregistrée pour le programme de *Sciences humaines* tient au fait qu'on y compte des étudiants qui explorent les études collégiales puisque le Collège n'offrait pas toujours, au cours des années 1998 à 2002, le cheminement en *Accueil et intégration*.

Le Collège avait aussi ciblé d'autres programmes pour suivre l'évolution de la réinscription à la troisième session. À la lecture des résultats, qu'il faut interpréter avec prudence étant donné le petit nombre d'inscrits dans certains cas, il appert que le Collège progresse vers les objectifs qu'il s'était fixés dans les programmes de *Technologie forestière*, de *Maintenance industrielle* et de *Technique de travail social*.

La diplomation

Il est encore trop tôt pour apprécier pleinement l'effet du plan d'aide à la réussite sur la diplomation. De façon générale, les indicateurs de diplomation pour l'ensemble de la population progressent grâce principalement au secteur technique dont les taux sont en hausse depuis 1996.

Toutefois, le taux de diplomation en durée prévue au secteur préuniversitaire enregistre un recul constant depuis 1997. Pour le Collège, cette tendance négative devrait se rétablir par le resserrement des conditions d'admission. Le taux pondéré de diplomation au secteur préuniversitaire affiche également un écart négatif qui ne cesse de s'accroître depuis 1996. Il s'agit là d'une situation préoccupante qui mérite, selon la Commission, toute l'attention du Collège.

Appréciation des résultats obtenus

Le Collège considère que les indicateurs de réussite en première session montrent une progression du rendement scolaire de ses étudiants. Il constate que le taux de réinscription au troisième trimestre a légèrement diminué et que la diplomation affiche, globalement, une certaine stabilité.

Pour sa part, la Commission note que le secteur préuniversitaire reste fragile en ce qui concerne la réinscription au troisième trimestre, la diplomation en durée prévue et le taux pondéré de diplomation. En conséquence, la Commission *suggère* au Collège de s'assurer de l'efficacité de ses mesures d'aide à la réussite pour le secteur préuniversitaire.

La mise en œuvre

Le plan de réussite au Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue est marqué par de nombreux changements chez les responsables de sa mise en œuvre dont le remplacement du directeur des études et de la personne chargée du plan de réussite au Collège. Cette période de transition, tient à souligner le Cégep, aurait engendré des retards dans la mise en œuvre du plan puisque les nouveaux responsables y ont apporté des correctifs. Ces modifications, selon le Collège, permettent au plan de réussite de s'ancrer davantage dans la dynamique institutionnelle.

La Commission constate que, malgré les changements, la majorité des mesures prévues ont été mises en œuvre. La Commission note aussi les efforts entrepris par les responsables

actuels pour que le plan de réussite s'intègre dans une vision systémique en accord avec les différentes politiques du Collège. Elle l'encourage à poursuivre dans cette optique afin d'assurer un suivi plus serré du plan de réussite ainsi qu'une continuité dans ses interventions.

L'efficacité des mesures

Pour le Collège, il est difficile de juger de l'efficacité des mesures puisque la mise en œuvre a été affectée par un changement des responsables du plan. Il souligne aussi que le diagnostic à la base de son développement était très général et que, par conséquent, les critères d'évaluation n'étaient pas très précis. Le Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue a toutefois évalué les mesures demandées. Il en ressort que l'association des actions hors classe et des actions en classe semble avoir un impact positif sur la réussite à la première session. De plus, le tutorat par les pairs est une mesure très appréciée des étudiants tout autant que les différents centres d'aide à la réussite.

La Commission estime que l'évaluation des mesures est correcte, que le Collège a procédé à une analyse sérieuse de la mise en œuvre de son plan de réussite et que les conclusions qu'il en tire devraient l'aider à orienter son action lors de l'élaboration du prochain plan de réussite. Le Collège se propose d'effectuer un diagnostic plus pointu de la réussite chez ses étudiants, d'arrimer le plan de réussite aux différentes politiques institutionnelles dont le projet éducatif, d'élaborer des outils de suivis plus précis et ce, pour permettre une meilleure cohérence dans l'action et répondre le plus adéquatement possible aux besoins des étudiants en matière de réussite. La Commission l'encourage fortement à poursuivre dans ce sens et elle ajoute qu'il faudra aussi que, dans son prochain plan, le Collège suive de près l'évolution des différents taux du secteur préuniversitaire.

Conclusion

Somme toute, les indicateurs de réussite du Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue connaissent pour la plupart une légère progression et le Collège avance vers les cibles qu'il s'était fixées. La majorité des mesures ont été mises en œuvre et elles témoignent de la volonté du Collège à soutenir la réussite des étudiants. Le Collège a procédé à une bonne analyse de la mise en œuvre du plan de réussite et de ses mesures. Il appert que quelques-unes des actions ont été efficaces et appréciées des utilisateurs. C'est le cas, notamment des divers centres d'aide et du tutorat par les pairs.

Dans son prochain plan de réussite, le Collège devrait s'assurer de l'efficacité de ses mesures d'aide car certains taux sont préoccupants. C'est le cas notamment, au secteur préuniversitaire, du taux pondéré de diplomation, de la réinscription au troisième trimestre et du taux de diplomation en durée prévue.

La Commission note, en outre, que le Collège avait dans son plan d'aide à la réussite des mesures touchant l'encadrement des nouveaux élèves par les professeurs du programme ou encore des mesures impliquant les professeurs dans le processus d'aide aux élèves par la tenue de journées pédagogiques. Ces actions ont été mises en œuvre, mais le Cégep ne les a pas évaluées dans son bilan. Il eût été éclairant que cette évaluation soit faite compte tenu de l'importance des relations maître-élève dans la réussite éducative. La Commission encourage le Collège à poursuivre dans ce sens lors de l'élaboration de son prochain plan.

La Commission d'évaluation de l'enseignement collégial

Jacques L'Écuyer, président

Analyse et rédaction : Esther Boyer, agente de recherche